

## Publication d'un Appel à projets 2024 pour la prévention des usages problématiques des écrans et des jeux vidéo chez les enfants et les jeunes

---

Le ministère du travail, de la santé et des solidarités souhaite la mise en place de plan d'action pour un usage raisonné des écrans pour les enfants et les jeunes.

Les données sont peu nombreuses sur cette thématique mais les mésusages seraient en forte augmentation.

L'usage est précoce et souvent non cadré par les parents et accompagnants.

Une enquête de la ANAE de 2022<sup>1</sup> montre que 15,23% des enfants de 0 à 3 ans bénéficient d'un accompagnement parental interactif au cours du visionnement.

L'ARS de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy a défini et organisé la mise en œuvre des priorités de santé ainsi que les évolutions de l'offre régionale de santé dans le cadre de son Schéma Régional de Santé 2018-2023.

L'objectif prioritaire opérationnel du PRS est de **renforcer la prévention des mésusages des écrans par les enfants en assurant une diffusion territoriale des actions, en y associant les parents.**

Afin de soutenir cette action, depuis 2022, le fonds de lutte contre les addictions (FLCA) a vocation à financer des actions de prévention portant sur l'ensemble **des actions de prévention des addictions sans substance** tant au niveau national que régional :

L'ARS de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy encourage les nouvelles actions concernant la prévention des addictions aux écrans, jeux vidéo, jeux d'argent et de hasard en proposant un Appel à Projet dont la priorité est accordée :

- Aux actions des mésusages aux écrans chez les jeunes publics
- Aux actions de prévention des addictions aux jeux vidéo chez les enfants et les jeunes

Par ailleurs, les actions financées par le fonds de lutte dans ce cadre **doivent s'inscrire dans l'un des 3 axes suivants** :

**Axe 1 : Protéger les jeunes et prévenir le mésusage des écrans et des jeux vidéo**

**Axe 2 : Accompagner les parents dans ce dispositif préventif.**

**Axe 3 : Amplifier certaines actions auprès de publics prioritaires dans une volonté de réduire les inégalités sociales de santé.**

**Les projets peuvent être déposés jusqu'au 31 mai 2024 à 18h (date butoir).**

**Les projets devront être déposés via Ma Démarche Santé (MDS) [https://ma-demarche-sante.fr/si\\_mds/servlet/login.html](https://ma-demarche-sante.fr/si_mds/servlet/login.html)**

---

<sup>1</sup> Gilloz, E., Bellucci, T., Borghini, A., Hentaz, E., & Lejeune, F. (2022) Les écrans et les jeunes enfants (0-3ans) dans un contexte en ligne conduite auprès de 486 parents. ANAE, 178, 000-000.